Inauguration de l'école de Meinier : 4 septembre 2021

Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est avec une grande émotion et beaucoup de plaisir, que je vous accueille ce matin au nom des Autorités meynites, à l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle école, de ses locaux de sociétés et de ses espaces extérieurs redimensionnés. J'espère que vous avez trouvé du plaisir et de l'intérêt à visiter ce beau bâtiment et ses alentours.

Très content de vous retrouver à l'occasion d'une manifestation communale devenue trop rare ces derniers mois, me voilà très heureux d'accueillir notre conseiller d'Etat, M. Thierry Apothéloz en charge du Département de la Cohésion sociale et ministre de tutelle des communes. Il est une personne que j'apprécie particulièrement et qui m'a beaucoup inspiré lorsqu'il était Conseiller administratif de Vernier et Président de l'ACG. Dans mes premières années de magistrat, il m'a aidé à penser et à développer notre politique locale en matière de Cohésion sociale et de Bien Vivre ensemble. Merci Thierry d'avoir répondu favorablement à mon invitation et de nous faire l'amitié d'être parmi nous ce matin.

J'aimerais saluer les présences de nombreux collègues magistrats des communes de la rive gauche et même de Bardonnex, de notre ancien maire Marc Michela, tout en excusant son prédécesseur, André Chanson, de mes collègues adjoints Coranda Pierrehumbert et Marc Jaquet, d'Etienne Murisier, mon ancien adjoint aussi à l'origine de ce projet d'école, des membres du Conseil Municipal dont Valérie Sella, sa présidente.

J'aimerais aussi saluer, mais aussi déjà les remercier pour leur travail et leur précieuse collaboration durant ces 5 ans d'élaboration de projet, dont 2 ans d'exécution de travaux, les personnes suivantes, au risque d'en oublier :

Nos architectes du bureau parisien MUE : Arnaud Schelstraete et Frédéric Garrigues, venus en famille pour l'occasion.

Le bureau genevois Architech avec Franck Herbert, Julio Lopez et Laurent Bille. Ces 2 bureaux, ensemble ont créé par opportunité et nécessité, le Consortium Mue-Architech, le bureau genevois sur le terrain au quotidien, étant le bras armé du bureau parisien.

M. Pierre-Charles Dagau, directeur de notre établissement scolaire et sa merveilleuse équipe d'enseignants que vous avez pu croiser ce matin dans les classes, avec lesquels nous avons collaboré en bonne intelligence durant toute cette réalisation.

Les représentants du GIAP, plus communément appelé le parascolaire.

Pascal Tanari et Vanessa Fernandes du bureau Tanari architectes, notre architecte conseil tout au long du projet mais aussi avec Vanessa, les personnes qui nous ont aidé à réaliser le concours d'architectes pour nous permettre de trouver le meilleur projet d'école pour notre commune.

Les membres présents aujourd'hui ayant participé au jury du concours d'architectes.

Saluer la présence de Mme Perucchi, tout en excusant l'absence de Mme Toefel, représentantes du DIP et personnes indispensables pour établir le bon cahier des charges pour une nouvelle école.

Les représentants de toutes les entreprises et bureaux d'ingénieurs, qui ont œuvré sur ce chantier pour le mener à son terme dans les délais.

Kathelijne Reijse-Saillet, notre photographe attitrée qui a suivi le chantier pendant 2 ans et qui a produit un magnifique livre en collaboration avec Jacques Petitpierre et Coranda Pierrehumbert. Vous pourrez découvrir ce livre et même l'acheter, dès la fin des discours dans les locaux de notre galerie le Coin du Centre, galerie qui rouvre ses portes aujourd'hui, pour proposer une exposition magnifique et originale sur l'école.

Et enfin, le personnel administratif et technique de la commune et en particulier Eduardo Oliveira, notre responsable des bâtiments publics qui a œuvré pour organiser le déménagement et l'emménagement des classes afin que l'école soit prête pour la rentrée scolaire.

Je me suis laissé dire que la rentrée scolaire avait été pour beaucoup d'enfants bien particulière cette année, l'excitation de découvrir et investir de nouveaux locaux, prenant le dessus sur l'appréhension habituelle d'un premier jour d'école. Je peux bien le comprendre, car pour mes collègues et moi-même, c'est sans doute la même excitation qui prédomine, même si nous avons également une petite appréhension à recevoir vos impressions après votre visite matinale de ces nouveaux locaux. Nous verrons bien à l'apéro...

Revenons à la raison de cette partie officielle.

Envisager de construire une école, c'est préparer l'avenir pour permettre aux générations actuelles et futures d'étudier dans de bonnes conditions avec des espaces adaptés propices à l'apprentissage scolaire et à la socialisation, tout en favorisant le plaisir d'être ensemble.

Certainement que mes prédécesseurs ont eu cette pensée à l'esprit en construisant les bâtiments scolaires successifs de Meinier le bâtiment 19ème et l'école de 1989. Petit flashback historique. C'est le 8 juin 1961, il y a juste 60 ans, quelques mois avant ma naissance, que mon père, alors Maire de Meinier, inaugurait l'école qui se trouvait sur ce même emplacement.

D'abord prévue pour 3 classes, elle fût en urgence agrandie d'une 4ème et d'un sous-sol pour les activités créatrices. Elle devait répondre pour une génération au moins au besoin de notre population. Coût de l'opération, 300'000.- francs, dont 87'000.- à la charge de la commune, le reste étant financé par le canton.

Les temps ont bien changé, aujourd'hui presque le 100% du coût d'une telle construction est à la charge de la commune avec heureusement quelques subventions intercommunales. Cette nouvelle école aura coûté un peu moins de 15 millions, dont un tiers sera pris en charge par le Fond intercommunal de développement urbain, sorte de fond de solidarité entre les communes pour la construction de bâtiments scolaires et d'aménagements urbains. 10 millions resteront à la charge de la commune. C'est par une gestion très fine de nos finances communales que nous pourrons absorber cette nouvelle dette, Meinier n'étant pas assis sur coussin doré.

Mais revenons à l'origine du projet. En 2015, M. Dagau, notre directeur d'établissement, me demandait avec insistance de pouvoir ouvrir une classe supplémentaire. Malheureusement, entre les 3 bâtiments à disposition, une fois arrivé à 10 classes, l'école était pleine et les classes saturées à 25 élèves. De surcroit, pour les plus anciennes salles, elles n'étaient plus aux normes actuelles en termes de volume et de consommation d'énergie. Il fallait agir...

Comme déjà dit précédemment, envisager de construire une école, c'est préparer l'avenir pour permettre aux générations actuelles et futures d'étudier dans de bonnes conditions avec des espaces adaptés propices à l'apprentissage scolaire et la socialisation, tout en favorisant le plaisir d'être ensemble. Mais c'est aussi l'obligation aujourd'hui d'offrir des possibilités d'accueillir les enfants à la journée continue, soit au parascolaire à midi et en fin de journée.

C'est aussi l'opportunité de réaliser des locaux pour les sociétés meynites, afin de répondre aux besoins toujours plus nombreux de notre population et des 23 sociétés et associations qui s'y côtoient.

Enfin, il faut implanter cette école, ce programme, dans les espaces publics à disposition, tout en soignant les espaces extérieurs propices à la rencontre et au lien social. A Meinier, tous les 30 ans environs, une nouvelle école voit le jour, mais à chaque génération, le cahier des charges d'une école se complexifie, nécessitant la prise en compte de nouveaux besoins avec les coûts qui y sont associés. Ce n'était pas une mince affaire.

Ainsi, il y a 5 ans, en septembre 2016, nous lancions l'établissement d'un cahier des charges et d'un programme de concours pour cette nouvelle école en mandatant le bureau Tanari architectes pour nous accompagner dans cette démarche.

Il s'agissait de construire un bâtiment de 10 classes de 80 m² chacune (en lieu et place des 4 existantes de 60m²), avec les espaces nécessaires au fonctionnement administratif et pédagogique d'une école (salle des maîtres, infirmerie, bureau du directeur, économat, salle de jeu et de soutien, salles d'activité créatrices).

Mais aussi des locaux potentiellement utilisables par le parascolaire, deux salles pour les sociétés meynites et de grands locaux de stockage. Tout cela avec une haute exigence énergétique permettant à ce bâtiment d'être complétement autonome avec des pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques, ainsi que des espaces extérieurs de qualité favorisant la rencontre.

En juin 2017, 9 mois plus tard, l'accouchement était annoncé. Au terme de 3 journées de jury de concours qui a eu la surprise et la lourde tâche de devoir étudier 120 projets déposés, c'est le jeune bureau parisien MUE qui est sorti gagnant à l'unanimité du jury, avec un projet intitulé « Jamais deux sans trois » répondant en tous points à nos attentes. D'ailleurs, les professionnels du jury étaient convaincus — avant l'ouverture de l'enveloppe désignant le lauréat, que le bureau d'architectes serait genevois. En effet, il répondait parfaitement aux nombreuses exigences locales en matière de construction, sans nécessiter de demande de dérogation pour réaliser ce projet.

Dès lors, ce fût une agréable surprise de faire la connaissance d'Arnaud et Frédéric, deux jeunes architectes parisien du bureau MUE, n'ayant pas peur de concourir hors de leurs frontières. D'ailleurs, Frédéric n'en était pas à son premier succès en Suisse, puisqu'il avait déjà gagné un concours et réalisé le

crématorium de la ville de Bâle... Pas tout à fait dans le même registre, j'en conviens.

Depuis, un autre projet leur tend les bras à Ste Croix, dans le nord vaudois, pour des locaux d'intérêt public.

Après la constitution du Consortium MUE-Architech – afin d'avoir des répondants sur Genève – et 2 ans nécessaires au développement du projet, aux demandes d'autorisation et au vote du crédit de construction, c'est en juillet 2019, au lendemain des promotions scolaires, que l'ancienne école était démolie et que le chantier pouvait commencer pour 2 ans de travaux sous la conduite experte de terrain de Laurent Bille.

Durant les travaux, les 4 classes démolies ont été déplacées dans différents locaux communaux, évitant ainsi des coûts supplémentaires importants, si nous avions dû construire une école provisoire à l'aide de containers. Certainement que pour les élèves qui auront eu des cours dans la salle polyvalente, la salle de musique au premier étage de la salle communale ou encore au-dessus de la salle de gym, ceux-ci garderont de précieux souvenirs de ces années un peu particulières.

En octobre 2019 déjà, la première pierre était posée en compagnie des élèves de l'école, cérémonie pleine d'émotion et de symboles.

Aujourd'hui, 2 ans plus tard, c'est dans les délais, malgré la COVID-19 et une courte fermeture de chantier, et dans le respect du crédit de construction, que cette nouvelle école a pu être remise à ses utilisateurs pour cette récente rentrée scolaire.

Aujourd'hui, nous avons un potentiel de 14 classes avec suffisamment de locaux pour le parascolaire. Seules les 10 classes du nouveau bâtiment sont en fonction à cette rentrée de septembre. Pour cette année, le bâtiment 1989 est affecté à l'école pour l'atelier du livre, les cours d'italien, au parascolaire et aux activités Enfants de la Rampe. Le bâtiment du 19ème sera en partie mis à disposition des sociétés selon les besoins, tout comme les deux salles du sous-sol de ce nouveau bâtiment. Le rez-de-chaussée du bâtiment du 19ème pourrait voir son activité se diversifier, avec la création d'une crêperie en lien avec un espace de coworking, un coin Poste pour une filiale en partenariat et un lien direct avec notre espace culturel de la galerie du Coin du centre.

Ce sont des projets en cours de validation par les services de l'Etat. Mais ce bâtiment pourrait devenir un nouveau lieu de culture et de rencontre, favorisant la cohésion sociale et le Bien vivre ensemble au sein de notre communauté, valeurs ô combien chères à notre Conseiller d'Etat.

Pour terminer aujourd'hui, me voilà ravi et fier de pouvoir mettre à disposition de nos communiers, jeunes et moins jeunes et pour les décennies à venir, un bâtiment qui s'insère par son architecture parfaitement dans notre environnement, ainsi que des locaux qui répondent à nos besoins et des espaces extérieurs de grandes qualités. Le projet du bureau MUE intitulé justement « Jamais deux sans trois » était le bon projet. J'en suis grandement convaincu.

J'aimerais remercier très sincèrement tous ceux qui y ont contribué. Nous avons collaboré ensemble depuis 5 ans dans un climat de travail remarquable, fait de respect, de confiance, d'écoute des besoins des uns et des autres, de partage de compétences et de sensibilités. Ce fût une belle aventure et soyez-en tous remerciés, tous nos mandataires, architectes, directeur de travaux, ingénieurs, techniciens, entrepreneurs, ouvriers, comptable, secrétaires, responsables techniques et tous ceux que j'oublie dans cette liste non-exhaustive. Merci aussi aux conseillers municipaux successifs, qui ont voté les crédits nécessaires à cette réalisation et à vous tous habitants de Meinier qui ne les ont pas contestés par référendum. Merci à tous de nous avoir fait confiance dans cette aventure pour le bien de notre communauté et de notre belle commune. Vive Meinier!

Je vous remercie pour votre attention.

Alain Corthay Maire de Meinier